

**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE**  
**9 OCTOBRE 2018**  
**19H**  
**ÉDIFICE MUNICIPAL – QUARTIER SAINT-HILAIRE**

**Présents-es :** Jean-Pierre Ouellet Maire  
Serge Dionne Directeur général  
Francine Bossé Directrice adjointe, greffière

**Conseillers-ères présents-es :**

Quartier Saint-François	Pierrette Bouchard	Rino Levasseur
Quartier Clair	Steve Cyr	
Quartier Baker-Brook	Georges Michaud	Francine Caron
Quartier Saint-Hilaire	Nathalie Toussaint	Michel J. Morin

**Conseiller absent :**

Quartier Clair Carl Sawyer

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

La réunion est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Le quorum est constaté.

**3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucune déclaration de conflits d'intérêts



**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution no. 2018-10-09(1)** Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

**Motion adoptée.**

**5. a) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 11 SEPTEMBRE 2018**

**Modification à : Conseiller absent : devrait se lire Quartier Clair – Steve Cyr**  
**Résolution no. 2018-10-09-(2)** Il est proposé par le conseiller Georges Michaud, appuyé par la conseillère Francine Caron

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 septembre 2018 tel qu'il a été modifié.

**Motion adoptée.**

**b) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU 18 SEPTEMBRE 2018**

**Résolution no. 2018-10-09(3)** Il est proposé par la conseillère Pierrette Bouchard, appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 18 septembre 2018 tel qu'il a été présenté.

**Motion adoptée.**

**6. PRÉSENTATIONS, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITIONS ET DEMANDE D'INFORMATION**

Présentation par Monsieur Guy Paillard, citoyen du quartier Baker-Brook accompagné d'un groupe de citoyens.

Monsieur Paillard nous présente leurs inquiétudes face à la gestion des coupes de bois à blanc sur les terres de la couronne à l'intérieur des limites territoriales de la communauté. Monsieur Paillard demande au Conseil de mettre de la pression auprès de la province pour arrêter ces désastres. Suite à sa présentation, le maire avise Monsieur Paillard qu'une lettre sera envoyée au gouvernement provincial, le Ministère des Ressources Naturelles, afin que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska puisse obtenir le droit de regard sur les coupes abusives tant sur les terres de la couronne que sur les terres privées. Il est suggéré d'apporter ce point à l'AFMNB. (Association Francophones des Municipalités du Nouveau-Brunswick) Le maire remercie Monsieur Paillard.

**7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS**

Aucun rapport n'a été présenté

## **8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS**

### **a) Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska (2ième lecture par son titre)**

**Résolution no. 2018-10-09(4)** Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 2ième lecture, par son titre, de l'Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska.

**1 voix contre – Conseiller Michel J. Morin, 6 voix pour  
Motion adoptée.**

### **b) Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska (Lecture dans son intégralité)**

**Résolution no. 2018-10-09(5)** Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 3ième lecture, dans son intégralité, de l'Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska.

**1 voix contre – Conseiller Michel J. Morin, 6 voix pour  
Motion adoptée.**

### **c) Arrêté 2018-04 – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska (3ième lecture par son titre et adoption)**

**Résolution no. 2018-10-09(6)** Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par la conseillère Pierrette Bouchard

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 3ième lecture par son titre et adopte l'**Arrêté 2018-04** – Arrêté sur le contrôle des animaux sur le territoire de la Communauté de Haut-Madawaska.

**1 voix contre – Conseiller Michel J. Morin, 6 voix pour  
Motion adoptée.**

## **9. RÉSOLUTIONS**

### **a) Nommer Madame Christine Landry, contrôleur d'animaux – Accepter l'offre de service**

**Résolution no. 2018-10-09(6a)** Il est proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par le conseiller Georges Michaud

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte l'offre de service de Madame Christine Landry, pour gérer le contrôle des animaux dans la Communauté de Haut-Madawaska, qui aura le titre de « Contrôleur d'animaux » à un montant de 800 \$ par mois, pour un total de 9 600 \$ par année; 50% de ces frais (4 800 \$) payable à la signature du contrat et débutant le 9 octobre 2018 et se terminant le 9 octobre 2019. L'équipement sera fourni par la Communauté.

Je propose, également, que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska mandate le maire et le greffier à signer tous les documents reliés à cette offre de service.

**1 voix contre – Conseiller Michel J. Morin, 6 voix pour  
Motion adoptée.**

**b) Rectification à la résolution # 2018-09-11(13) Renouvellement du bail de la pharmacie Éric Lee – Familiprix – Quartier Clair**

**Résolution no. 2018-10-09(7)** Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte de rectifier la résolution # 2018-09-11(13) qui se lira comme suit : Je propose que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska renouvelle le bail de la pharmacie Éric Lee – Familiprix – Quartier Clair. L'augmentation sera de 3% par année sur 10 ans, à partir du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2028.

**Motion adoptée.**

**c) Nommer Madame Nathalie Toussaint – Société Historique de Saint-Hilaire**

**Résolution no. 2018-10-09(8)** Il est proposé par le conseiller Steve Cyr, appuyé par la conseillère Francine Caron

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska nomme Madame Nathalie Toussaint, quartier Saint-Hilaire, à titre de membre du Conseil d'Administration de la Société Historique de Saint-Hilaire pour un mandat de trois (3) ans, effectif immédiatement.

**Motion adoptée.**

**d) Approuver la candidature de Monsieur Cody Corriveau, comme pompier volontaire pour le service d'Incendie de la Communauté de Haut-Madawaska – Quartier Clair**

**Résolution no. 2018-10-09(9)** Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska approuve la candidature de Monsieur Cody Corriveau comme pompier volontaire pour le service d'Incendie de la Communauté de Haut-Madawaska – Quartier Clair.

**Motion adoptée.**

**e) Approuver la candidature de Monsieur Maxime Veilleux, comme pompier volontaire pour le service d'Incendie de la Communauté de Haut-Madawaska – Quartier Clair**

**Résolution no. 2018-10-09(10)** Il est proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska approuve la candidature de Monsieur Maxime Veilleux, comme pompier volontaire pour le service d'Incendie de la Communauté de Haut-Madawaska – Quartier Clair.

**Motion adoptée.**

**f) Nommer Monsieur Peter Boutot – Directeur des travaux publics**

**Résolution no. 2018-10-09(11)** Il est proposé par le conseiller Steve Cyr, appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska nomme Monsieur Peter Boutot à titre de Directeur des travaux publics pour la Communauté de Haut-Madawaska.

**Motion adoptée.**

**g) Accepter la soumission de Conrad Lavoie et Fils Ltée pour la réfection de la 4ième avenue – Quartier Clair**

**Résolution no. 2018-10-09(12)** Il est proposé par le conseiller Steve Cyr, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska accepte la soumission de Conrad Lavoie et Fils Ltée pour la réfection de la 4ième avenue – Quartier Clair (préparation et asphaltage à partir du Boulevard Long en montant pour une surface de 800 pieds de long x 22 pieds de large) au montant de 27 738 \$ taxe incluse. Ce projet fait partie du « Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour l'entente administrative FTE – 2014-2018 – Village de Clair ».

**Motion adoptée.**

**10. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT**

Aucune question

**11. AFFAIRES NOUVELLES**

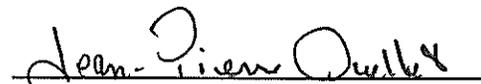
1) **Correspondances** : Aucune correspondance

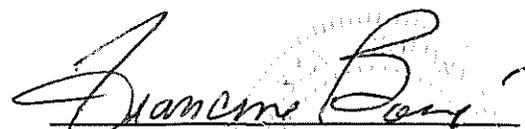
2) **Invitations** : Aucune invitation

3) **Autres** :

**12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ajournement de la réunion est proposé par le conseiller Michel J. Morin à 20h32.

  
Jean-Pierre Ouellet  
Maire

  
Francine Bossé  
Greffière

